

# CONTROLE D'ACCES AU LYCEE DARIUS MILHAUD - année 2017/2018



Dans le cadre du Plan Vigie-pirate "ALERTE ATTENTAT" et suite aux dernières consignes données par nos autorités de tutelles, les mesures suivantes seront appliquées en cette rentrée 2017 au Lycée :

**Chaque élève doit impérativement présenter sa carte de lycéen et uniquement la carte pour pouvoir accéder au lycée**



**3 OUBLIS  
=  
1 retenue  
le mercredi  
après-midi**



**Les personnes extérieures au lycée doivent se présenter à la loge, remettre une pièce d'identité contre la remise d'un badge de circulation**



**Le portillon rue Bergonié sera ouvert selon des horaires précis**

<b>07h45 - 08h03</b>		<b>15h05 - 15h23</b>
<b>08h50 - 09h03</b>	<b>11h05 - 14h13</b>	<b>16h15 - 16h23</b>
<b>10h00 - 10h13</b>		<b>17h15 - 17h30</b>

**Tout élève en retard ne sera pas accepté en cours et reprendra la classe à l'heure suivante. Il sera conduit en salle de permanence et pris en charge par la Vie Scolaire.**



**Afin de prévenir tous risques d'attentats, les attroupements devant le lycée ne sont pas autorisés.**

**Après chaque heure d'entrée au lycée, les élèves ne peuvent pas stationner sur le parvis du lycée et doivent quitter les lieux rapidement.**

Bien cordialement.

Le 15/09/2017  
Le Principal  
S. REINA